


<p style="text-align: center;">DRAEAC - Site de Lille</p>  <p style="text-align: center;">RÉGION ACADÉMIQUE HAUTS-DE-FRANCE</p> <p style="text-align: center;"><i>Liberté Égalité Fraternité</i></p>	<p>FICHE DE POSTE</p> <p>Professeur missionné auprès du service éducatif d'une structure culturelle :</p> <p style="text-align: center;">MusVerre</p>
<p>I – Descriptif du poste</p>	
<p>Catégorie : A Personnel enseignant du 2nd degré de l'enseignement public Titulaire de son poste</p>	<p>Pour cette mission, l'enseignant se verra attribuer 2 IMP, ce qui correspond à 4 heures hebdomadaires consacrées à cette mission. Affectation du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2027 (renouvelable)</p>
<p>Service : DRAEAC Hauts-de-France</p>	
<p>Positionnement du poste dans l'organisation</p>	<p>Placé(e) sous l'autorité du responsable fonctionnelle de l'institution culturelle concernée, sous la responsabilité hiérarchique de la Déléguée régionale académique à l'éducation artistique et culturelle et de son adjointe, et sous la responsabilité pédagogique du corps d'inspection.</p>
<p>II - Contexte</p>	
	<p>Situé à Sars-Poteries, le MusVerre est un musée départemental consacré à l'art verrier et à la création contemporaine. Héritier du Musée du Verre fondé en 1967, il valorise à la fois le patrimoine verrier de l'Avesnois et les pratiques artistiques contemporaines liées au verre.</p> <p>Le musée conserve une collection remarquable de « bousillés » – objets réalisés par les ouvriers verriers – ainsi qu'un important fonds d'œuvres contemporaines d'artistes français et internationaux. Il dispose également d'un atelier verrier permettant l'accueil d'artistes en résidence et le développement de projets de création.</p> <p>Partenaire actif de l'Éducation nationale, le MusVerre mène une politique ambitieuse d'éducation artistique et culturelle à travers des expositions, des ateliers de pratique, des rencontres avec les artistes et des projets construits avec les établissements scolaires. Il constitue ainsi une ressource essentielle pour l'enseignement des arts plastiques et le développement du parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves.</p>
<p>III – Missions / activités principales</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Informé le milieu scolaire sur les activités et les ressources proposées par l'institution culturelle en utilisant pour cela les outils de communication proposés par la DRAEAC (site académique, lettre d'information, diffusion sur les listes disciplinaires ou de référents culture). ➤ Accompagner le projet culturel des établissements scolaires du second degré : <ul style="list-style-type: none"> - Aider à l'élaboration des projets des enseignants, en favorisant l'interdisciplinarité ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner la mise en œuvre des dispositifs d'EAC (dispositifs nationaux, académiques, des collectivités territoriales, des partenaires locaux) ; - Accompagner l'utilisation d'ADAGE ; - Renforcer les partenariats avec les établissements scolaires, notamment par la mise en place de jumelage. ➤ Contribuer à la conception et à la mise en œuvre d'actions de formations dans le cadre du Programme académique de formation : <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les demandes de formation d'initiative locale. ➤ Produire et mettre à disposition des ressources pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> - Créer des outils pédagogiques innovants pour les enseignants et les élèves à partir du cahier des charges établi par la DRAEAC (téléchargeable sur le site académique de la DRAEAC) ; - Concevoir des activités et des outils de médiation adaptés au public scolaire ; - Travailler en réseau avec d'autres services éducatifs ; - Contribuer à l'enrichissement des ressources culturelles académiques.
IV – Profil recherché	
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Une expérience dans la mise en œuvre de projets ; ➤ Une connaissance de la structure concernée ; ➤ Une connaissance du contexte institutionnel concernant l'éducation artistique et culturelle ; ➤ Une bonne maîtrise des outils informatiques et de communication. <p>Le candidat devra faire preuve :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ d'une forte motivation : avoir des envies et des idées ; ➤ d'aptitude à travailler en équipe ; ➤ d'aptitude à rendre compte des actions menées ; ➤ du sens de l'organisation et de qualités rédactionnelles ; ➤ du devoir de réserve et de confidentialité.
V – Modalités	
	<p>Les candidats doivent adresser par voie hiérarchique et par courrier électronique avant le mardi 30 juin 2026, délai de rigueur, une lettre de motivation et un curriculum vitae à l'adresse suivante : secretariat-draeac@region-academique-hdf.fr</p> <p>En cas de candidature retenue, un entretien vous sera proposé et une invitation vous sera adressée. Le candidat pourra se présenter avec des documents relatant ses pratiques pédagogiques et partenariales mises en œuvre avec les élèves (synthèse d'expérience, outils méthodologiques, documents visuels ou vidéos, ...).</p>